



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 23 mai 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-trois mai à vingt heures, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis dans la salle de la mairie

Date de convocation du Conseil Municipal	16 mai 2024
Date d'affichage de la convocation	16 mai 2024
Nombre de conseillers en exercice	15
Nombre de conseillers présents	13

Etaient présents :

Hubert LORAND	André MASSARD	Carine PEILA-BINET
Vincent CRESPEL	Alain MASSARD	Christine BOUGAULT
Lydie MÉAL	Christophe GOBIN	Dominique ROLLAND
Karine LEMOINE	Ingrid PICAUT	Chrystèle BARBIER
Laetitia CHIFFAIN		

Etait excusé : Joseph VERGER (procuration à Lydie MÉAL)

Etait absent : Aurélien BUREL

ORDRE DU JOUR :

1. Élection du secrétaire de séance
2. Compte rendu du conseil municipal du 28 mars 2024

FINANCES LOCALES

3. Demande de subvention exceptionnelle

DÉCISIONS – INFORMATIONS

ÉLECTION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Madame Karine LEMOINE, conseillère municipale, est élue secrétaire de séance par le conseil municipal à l'unanimité des présents.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS 2024

Monsieur le Maire soumet le compte rendu de séance du 28 mars 2024 au vote. Le compte rendu est adopté à l'unanimité des présents.

FINANCES LOCALES

2024-022 – DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de l'école privée Saint-Joseph et du président de l'OGEC, en date du 24 avril dernier, demandant une subvention exceptionnelle relative à l'acquisition d'une structure de jeux d'un coût total de 17 000 €.

Ils sollicitent la somme de 1 000 € dédiée au financement de cet équipement de jeu.

Après en avoir débattu, le conseil municipal **ACCEPTÉ** à l'unanimité, le versement d'une subvention de 1 000 €. Les crédits nécessaires sont inscrits en dépenses de fonctionnement du budget principal 2024, à l'article 65748.

L'ordre du jour étant épuisé et comprenant UNE délibération (n°2024-022 à 2024-022), la séance est levée à 22h.